

Articulation des programmes d'enseignement de l'école primaire (BO hors série n°3 du 19 juin 2008) avec le Socle commun de connaissances et de compétences (décret n°2006- 830 du 11 juillet 2006)

Cycle des apprentissages fondamentaux - Programmes du CP et du CE1

Ce document a pour visée d'articuler les programmes d'enseignement de l'école primaire avec le socle commun de connaissances et de compétences qui constitue « **la référence indispensable autour de laquelle seront organisés tous les enseignements de ce premier niveau de la scolarité obligatoire** » (préambule des programmes 2008).

Afin de rendre visible l'articulation, chacun des domaines disciplinaires des programmes est mis en relation avec l'un des 7 piliers du socle commun et les tableaux présentent d'une part les compétences attendues en fin de palier 1 du socle, d'autre part les connaissances et capacités à travailler pour s'assurer de la maîtrise de ces compétences.

Quelques vigilances indispensables :

En français et mathématiques, les tableaux sont réalisés à partir des progressions proposées pour chacune des classes du cycle. Les progressions sont des traductions des contenus des programmes en termes de notions. Les choix opérés induisent parfois des choix didactiques que l'on pourra reconsidérer dans le cadre de la liberté pédagogique. La présentation des programmes précise : « **le professeur des écoles ne saurait être un simple exécutant : à partir des objectifs nationaux, il doit inventer et mettre en œuvre les situations pédagogiques qui permettront à ses élèves de réussir dans les meilleures conditions** ». Dans ce cadre, il nous paraît essentiel :

- que tout enseignement reste bien dans une logique de construction de compétences, la visée étant bien de permettre à tous les élèves la maîtrise des 7 compétences du socle commun ;
- que toute connaissance ou capacité prise isolément soit toujours référée à la pratique qui lui donne sens (résolution de problème en mathématiques, production d'écrit en français...).

Les propositions faites dans ce document engagent à poursuivre un travail de concertation inter et intra cycle : « **les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Seules des connaissances et des compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider** ».

« Le socle commun ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et du collège. Il en fonde les objectifs pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire. Il s'organise en sept compétences. Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en oeuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie. Chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétence ».

On sera tout particulièrement attentif à ce que les activités organisées en classe, quelle que soit la discipline, favorise la construction des registres transversaux des compétences 1, 6 et 7, c'est-à-dire :

Compétence 1 « la maîtrise de la langue française », développer chez les élèves la capacité à :

- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ;
- lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples ;
- dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court ;
- copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ;
- écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.

Compétence 6 « les compétences sociales et civiques », développer chez les élèves la capacité à :

- respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication.

compétence 7 « L'autonomie et l'initiative », développer chez les élèves la capacité à :

- écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité ;
- échanger, questionner, justifier un point de vue ;
- travailler en groupe, s'engager dans un projet ;
- se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée ;
- appliquer des règles élémentaires d'hygiène.

Français / Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Progression proposée par le BO pour le CP	Progression proposée par le BO pour le CE1
Langage oral	Langage oral	Langage oral
<p><u>Comp. 1 : La maîtrise de la langue française</u></p> <p>- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié</p> <p><u>Comp. 5 : La culture humaniste</u></p> <p>- dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts</p>	S'exprimer de façon correcte : prononcer les sons et les mots avec exactitude, respecter l'organisation de la phrase, formuler correctement des questions.	Réciter des comptines ou de courts poèmes (une dizaine) en ménageant des respirations et sans commettre d'erreur (sans oubli ou substitution).
	Rapporter clairement un événement ou une information très simple : exprimer les relations de causalité, les circonstances temporelles et spatiales, utiliser de manière adéquate les temps verbaux (présent, futur, imparfait, passé composé).	Faire un récit structuré (relations causales, circonstances temporelles et spatiales précises) et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée.
	Manifester sa compréhension d'un récit ou d'un texte documentaire lu par un tiers en répondant à des questions le concernant : reformuler le contenu d'un paragraphe ou d'un texte, identifier les personnages principaux d'un récit.	S'exprimer avec précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires.
	Raconter une histoire déjà entendue en s'appuyant sur des illustrations.	Présenter à la classe un travail individuel ou collectif.
	Décrire des images (illustrations, photographies...).	Participer à un échange : questionner, apporter des réponses, écouter et donner un point de vue en respectant les règles de la communication.
	Reformuler une consigne.	Réciter des textes en prose ou des poèmes (une dizaine), en les interprétant par l'intonation.
	Prendre part à des échanges verbaux tout en sachant écouter les autres; poser des questions.	
Lecture	Lecture	Lecture
<p>- Lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ;</p> <p>- Lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;</p>	Connaître le nom des lettres et l'ordre alphabétique	Lire silencieusement un texte en déchiffrant les mots inconnus et manifester sa compréhension dans un résumé, une reformulation, des réponses à des questions.
	Distinguer entre la lettre et le son qu'elle transcrit ; connaître les correspondances entre les lettres et les sons dans les graphies simples (ex. <i>f</i> ; <i>o</i>) et complexes (ex. <i>ph</i> ; <i>au</i> , <i>eau</i>).	Lire silencieusement un énoncé, une consigne, et comprendre ce qui est attendu.
	Savoir qu'une syllabe est composée d'une ou plusieurs graphies, qu'un mot est composé d'une ou plusieurs syllabes ; être capable de repérer ces éléments (graphies, syllabes) dans un mot.	Participer à une lecture dialoguée : articulation correcte, fluidité, respect de la ponctuation, intonation appropriée.
	Connaître les correspondances entre minuscules et majuscules d'imprimerie, minuscules et majuscules cursives.	Écouter et lire des œuvres intégrales courtes ou de larges extraits d'œuvres plus longues.
	Lire aisément les mots étudiés.	Identifier les personnages, les événements et les circonstances temporelles et spatiales d'un récit qu'on a lu.

<ul style="list-style-type: none"> - Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples; - Dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court ; 	Déchiffrer des mots réguliers inconnus.	Comparer un texte nouvellement entendu ou lu avec un ou des textes connus (thèmes, personnages, événements, fins).
	Lire aisément les mots les plus fréquemment rencontrés (dits mots-outils).	Lire ou écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse et rendre compte de sa lecture.
	Lire à haute voix un texte court dont les mots ont été étudiés, en articulant correctement et en respectant la ponctuation.	
	Connaître et utiliser le vocabulaire spécifique de la lecture d'un texte : le livre, la couverture, la page, la ligne ; l'auteur, le titre ; le texte, la phrase, le mot ; le début, la fin, le personnage, l'histoire.	
	Dire de qui ou de quoi parle le texte lu ; trouver dans le texte ou son illustration la réponse à des questions concernant le texte lu ; reformuler son sens.	
	Écouter lire des œuvres intégrales, notamment de littérature de jeunesse.	
Ecriture	Ecriture	Ecriture
<ul style="list-style-type: none"> - Copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée - Ecrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes 	Copier un texte très court dans une écriture cursive lisible, sur des lignes, non lettre à lettre mais mot par mot (en prenant appui sur les syllabes qui le composent), en respectant les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules.	Copier un court texte (par mots entiers ou groupes de mots) en respectant l'orthographe, la ponctuation, les majuscules et en soignant la présentation. En particulier, copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation ; réaliser un dessin pour l'illustrer.
	Écrire sans erreur, sous la dictée, des syllabes, des mots et de courtes phrases dont les graphies ont été étudiées.	Écrire sans erreur, sous la dictée, des phrases ou un court texte (5 lignes), préparés ou non, en utilisant ses connaissances orthographiques et grammaticales.
	Choisir et écrire de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances entre lettres et sons.	
	Concevoir et écrire collectivement avec l'aide du maître une phrase simple cohérente, puis plusieurs.	Concevoir et écrire de manière autonome une phrase simple cohérente, puis plusieurs, puis un texte narratif ou explicatif de 5 à 10 lignes.
	Comparer sa production écrite à un modèle et rectifier ses erreurs.	Relire sa production et la corriger ; corriger en fonction des indications données un texte copié ou rédigé de manière autonome.
	Produire un travail écrit soigné ; maîtriser son attitude et son geste pour écrire avec aisance ; prendre soin des outils du travail scolaire.	
	Vocabulaire	Vocabulaire
Utiliser des mots précis pour s'exprimer		
Commencer à classer les noms par catégories sémantiques larges (noms de personnes, noms d'animaux, noms de choses) ou plus étroites et se référant au monde concret (ex. : noms de fruits).	Donner des synonymes (par exemple pour reformuler le sens d'un texte ou pour améliorer une expression orale ou écrite).	
Trouver un ou des noms appartenant à une catégorie donnée (ex. un nom d'arbre, un nom de commerçant).	Regrouper des mots par familles ; trouver un ou des mots d'une famille donnée.	
Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif ou un verbe d'action.	Trouver un mot de sens opposé pour un adjectif qualificatif, un verbe d'action ou pour un nom.	

<p>- écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales</p> <p>- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court</p>	Ranger des mots par ordre alphabétique.	Commencer à utiliser l'ordre alphabétique pour vérifier dans un dictionnaire l'écriture d'un mot ou en chercher le sens.
	Grammaire	Grammaire
	La phrase : - identifier les phrases d'un texte en s'appuyant sur la ponctuation (point et majuscule).	La phrase : - approche des formes et types de phrase : savoir transposer oralement une phrase affirmative en phrase négative ou interrogative.
	Les classes de mots : - reconnaître les noms et les verbes et les distinguer des autres mots ; - distinguer le nom et l'article qui le précède ; identifier l'article ; - approche du pronom : savoir utiliser oralement les pronoms personnels sujets.	Les classes de mots : - distinguer selon leur nature : les verbes, les noms, les articles, les pronoms personnels (formes sujet), les adjectifs qualificatifs ; - le nom : distinguer nom propre et nom commun ; - l'article : commencer à repérer les articles élidés (<i>l'</i>) et contractés (<i>du, au, aux</i>) ; - manipuler d'autres déterminants ; - approche de l'adverbe : modifier le sens d'un verbe en ajoutant un adverbe.
	Les genres et nombres : - repérer et justifier des marques du genre et du nombre : le s du pluriel des noms, le e du féminin de l'adjectif, les terminaisons <i>-nt</i> des verbes du 1er groupe au présent de l'indicatif.	Les genres et nombres : - connaître et appliquer les notions de masculin/féminin, singulier/pluriel ; - connaître et appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet, et, dans le groupe nominal, la règle de l'accord entre le déterminant et le nom qu'il détermine, entre l'adjectif qualificatif et le nom qu'il qualifie.
		Les fonctions : - dans la phrase simple où l'ordre syntaxique régulier sujet-verbe est respecté, identifier le verbe et son sujet (sous la forme d'un nom propre, d'un pronom ou d'un groupe nominal) ; - approche de la notion de circonstance : savoir répondre oralement aux questions <i>où ? quand ? pourquoi ? comment ?</i>
	Le verbe : - utiliser à l'oral, le présent, le futur et le passé composé.	Le verbe : - comprendre la correspondance entre les temps verbaux (passé, présent, futur) et les notions d'action déjà faite, d'action en train de se faire, d'action non encore faite ; - identifier le présent, l'imparfait, le futur et le passé composé de l'indicatif des verbes étudiés ; trouver leur infinitif ; - conjuguer les verbes du 1er groupe, <i>être et avoir</i> , au présent, au futur, au passé composé de l'indicatif ; - conjuguer les verbes <i>faire, aller, dire, venir</i> , au présent de l'indicatif.
	Orthographe	Orthographe
	Écrire sans erreur des mots appris.	Écrire sans erreur, sous la dictée, des phrases ou un court texte (5 lignes), préparés ou non, en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales.

	Écrire sans erreur de manière autonome des mots simples en respectant les correspondances entre lettres et sons. Recopier sans erreur un texte court (2 à 5 lignes).	Dans les productions dictées et autonomes : - respecter les correspondances entre lettres et sons, en particulier, respecter les règles relatives à la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (c/c, c/qu, g/gu/ge, s/ss), - orthographier sans erreur les mots invariables les plus fréquemment rencontrés ainsi que les mots-outils appris au CP.
	Commencer à utiliser de manière autonome les marques du genre et du nombre (pluriel du nom, féminin de l'adjectif, terminaison <i>-nt</i> des verbes du 1er groupe).	Dans les productions dictées et autonomes : - marquer l'accord entre le sujet et le verbe dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté, - dans le groupe nominal simple, marquer l'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom qu'il qualifie, - orthographier sans erreur les formes conjuguées apprises,
	Commencer à utiliser correctement la majuscule (début de phrase, noms propres de personne).	Dans les productions dictées et autonomes : - utiliser à bon escient le point, la majuscule, ainsi que la virgule dans le cas de l'énumération.

Langue vivante / Compétence 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Programme du CP et du CE1
- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne	développer des comportements indispensables : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue
	distinguer des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle
	découvrir et acquérir du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne
	utiliser progressivement quelques énoncés mémorisés.

Mathématiques / Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques

L'acquisition des mécanismes en mathématiques est toujours associée à une intelligence de leur signification.

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Progression proposée par le BO pour le CP	Progression proposée par le BO pour le CE1
Nombres et calculs	Nombres et calculs	Nombres et calculs
<ul style="list-style-type: none"> - écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1000; - calculer : addition, soustraction, multiplication; - diviser par 2 et par 5 des nombres entiers inférieurs à 100 (dans le cas où le quotient exact est entier); - restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5; - calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples; - résoudre des problèmes très simples; 	<p>Connaître (savoir écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 100. Produire et reconnaître les décompositions additives des nombres inférieurs à 20 ("table d'addition").</p> <p>Comparer, ranger, encadrer ces nombres.</p>	<p>Connaître (savoir écrire et nommer) les nombres entiers naturels inférieurs à 1 000.</p>
	<p>Repérer et placer ces nombres sur une droite graduée, les comparer, les ranger, les encadrer.</p>	
	<p>Écrire une suite de nombres dans l'ordre croissant ou décroissant.</p>	<p>Écrire ou dire des suites de nombres de 10 en 10, de 100 en 100, etc.</p>
	<p>Connaître les doubles des nombres inférieurs à 10 et les moitiés des nombres pairs inférieurs à 20.</p>	<p>Connaître les doubles et moitiés de nombres d'usage courant.</p>
	<p>Connaître la table de multiplication par 2.</p>	<p>Mémoriser les tables de multiplication par 2, 3, 4 et 5.</p>
	<p>Calculer mentalement des sommes et des différences.</p>	<p>Connaître et utiliser des procédures de calcul mental pour calculer des sommes, des différences et des produits.</p>
	<p>Calculer en ligne des sommes, des différences, des opérations à trous.</p>	<p>Calculer en ligne des suites d'opérations.</p>
	<p>Connaître et utiliser les techniques opératoires de l'addition et commencer à utiliser celles de la soustraction (sur les nombres inférieurs à 100).</p>	<p>Connaître et utiliser les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction (sur les nombres inférieurs à 1 000).</p>
		<p>Connaître une technique opératoire de la multiplication et l'utiliser pour effectuer des multiplications par un nombre à un chiffre.</p>
		<p>Diviser par 2 ou 5 des nombres inférieurs à 100 (quotient exact entier).</p>
	<p>Résoudre des problèmes simples à une opération.</p>	<p>Résoudre des problèmes relevant de l'addition, de la soustraction et de la multiplication.</p>
		<p>Approcher la division de deux nombres entiers à partir d'un problème de partage ou de groupements.</p>
		<p>Utiliser les fonctions de base de la calculatrice.</p>
Géométrie	Géométrie	Géométrie
<ul style="list-style-type: none"> - situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ; - reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels ; - utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle ; 	<p>Situer un objet et utiliser le vocabulaire permettant de définir des positions (devant, derrière, à gauche de, à droite de...).</p>	<p>Percevoir et reconnaître quelques relations et propriétés géométriques : alignement, angle droit, axe de symétrie, égalité de longueurs.</p>
	<p>Reconnaître et nommer un carré, un rectangle, un triangle.</p>	<p>Décrire, reproduire, tracer un carré, un rectangle, un triangle rectangle.</p>
	<p>Reproduire des figures géométriques simples à l'aide d'instruments ou de techniques : règle, quadrillage, papier calque.</p>	<p>Utiliser des instruments pour réaliser des tracés : règle, équerre ou gabarit de l'angle droit.</p>
		<p>Repérer des cases, des nœuds d'un quadrillage.</p>
	<p>S'initier au vocabulaire géométrique.</p>	<p>Connaître et utiliser un vocabulaire géométrique élémentaire approprié.</p>
<p>Reconnaître et nommer le cube et le pavé droit.</p>	<p>Reconnaître, décrire, nommer quelques solides droits : cube, pavé...</p>	

Grandeurs et mesures	Grandeurs et mesures	Grandeurs et mesures
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure ; - être précis et soigneux dans les tracés, les mesures et les calculs ; - résoudre des problèmes très simples ; 	Repérer des événements de la journée en utilisant les heures et les demi-heures.	Utiliser un calendrier pour comparer des durées.
	Comparer et classer des objets selon leur longueur et leur masse.	Connaître la relation entre heure et minute, mètre et centimètre, kilomètre et mètre, kilogramme et gramme, euro et centime d'euro.
	Utiliser la règle graduée pour tracer des segments, comparer des longueurs.	Mesurer des segments, des distances.
	Connaître et utiliser l'euro.	
	Résoudre des problèmes de vie courante.	Résoudre des problèmes de longueur et de masse.
	Organisation et gestion des données	Organisation et gestion des données
<ul style="list-style-type: none"> - observer et décrire pour mener des investigations; 	Lire ou compléter un tableau dans des situations concrètes simples.	Utiliser un tableau, un graphique.
		Organiser les informations d'un énoncé.

Découverte du monde du vivant, de la matière et des objets / Compétence 3 : La culture scientifique et technologique

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Programme du CP et du CE1
<ul style="list-style-type: none"> - observer et décrire pour mener des investigations - appliquer des règles élémentaires de sécurité pour prévenir les risques d'accidents domestiques 	Comp. 3 : la culture scientifique et technologique
	dépasser les représentations initiales en observant et en manipulant.
	Découvrir le monde du vivant
	repérer les caractéristiques du vivant : naissance, croissance et reproduction ; nutrition et régimes alimentaires des animaux
	apprendre quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives
	comprendre les interactions entre les êtres vivants et leur environnement
	apprendre à respecter l'environnement
	Découvrir le monde de la matière
	Comp. 7 : L'autonomie et l'initiative
	distinguer les solides et les liquides
<ul style="list-style-type: none"> - appliquer des règles élémentaires d'hygiène 	percevoir les changements d'états de la matière
	Découvrir le monde des objets
	réaliser des maquettes élémentaires et des circuits électriques simples pour comprendre le fonctionnement d'un appareil.

Découverte du monde / Compétence 4 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Programme du CP et du CE1
<ul style="list-style-type: none"> - commencer à s'approprier un environnement numérique 	découvrir et utiliser les fonctions de base de l'ordinateur

Découverte du temps et de l'espace / Compétence 5 : La culture humaniste

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Programme du CP et du CE1
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays	Se repérer dans l'espace
	comparer ces milieux familiers avec d'autres milieux et espaces plus lointains. Découvrir des formes usuelles de représentation de l'espace (photographies, cartes, mappemondes, planisphères, globe).
- distinguer le passé récent du passé plus éloigné	Se repérer dans le temps
	repérer l'alternance jour-nuit, les semaines, les mois, les saisons.
	Utiliser des outils de repérage et de mesure du temps : le calendrier, l'horloge.
	Découvrir et mémoriser des repères plus éloignés dans le temps : quelques dates et personnages de l'histoire de France ; prendre conscience de l'évolution des modes de vie.

Pratiques artistiques et histoire des arts / Compétence 5 : La culture humaniste

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Programme du CP et du CE1
<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) ; - distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ; - reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées ; - fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur). 	Histoire des arts
	Utiliser un vocabulaire précis pour exprimer des sensations, des émotions, des préférences et des goûts
	Favoriser un premier contact avec des œuvres afin d'aider les élèves à observer, écouter, décrire et comparer.
	Découvrir, selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants
	Arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques.
	pratiquer régulièrement et de manière diversifiée l'expression plastique, le dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles
	Utiliser des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, vidéo, infographie)
	proposer des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage).
	Utiliser ces pratiques autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés.
	Conduire les élèves à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié
	Education musicale
	apprendre un répertoire d'une dizaine de comptines ou chansons
	Ecouter des extraits d'œuvres diverses
	chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation
apprendre à respecter les exigences d'une expression musicale collective	
s'exercer à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, concernant les thèmes mélodiques, les rythmes et le tempo, les intensités, les timbres	
commencer à reconnaître les grandes familles d'instruments	

Instruction civique et morale / Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Programme du CP et du CE1
<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française ; - respecter les autres et les règles de la vie collective ; - appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe ; - participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication ; - appeler les secours ; aller chercher de l'aide auprès d'un adulte. 	découvrir les principes de la morale, qui peuvent être présentés sous forme de maximes illustrées et expliquées par le maître au cours de la journée.
	prendre conscience des notions de droits et de devoirs
	approfondir l'usage des règles de vie collective découvertes à l'école maternelle : telles l'emploi des formules de politesse ou du vouvoiement
	appliquer les usages sociaux de la politesse (ex : se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte rentre dans la classe)
	coopérer à la vie de la classe (distribution et rangement du matériel).
	éduquer à la santé et à la sécurité
	sensibiliser aux risques liés à l'usage de l'internet.
	bénéficier d'une information adaptée sur les différentes formes de maltraitance.
apprendre à reconnaître et à respecter les emblèmes et les symboles de la République (la Marseillaise, le drapeau tricolore, le buste de Marianne, la devise "Liberté, Égalité, Fraternité").	

Education physique et sportive / Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques et Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative

Compétences attendues au palier 1 du socle commun	Programme du CP et du CE1
<p>Comp. 6 : Les compétences sociales et civiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratiquer un jeu ou un sport collectif en en respectant les règles <p>Comp. 7 : L'autonomie et l'initiative</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer ; - se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée 	développer le sens de l'effort et de la persévérance
	Apprendre à mieux se connaître, à mieux connaître les autres
	Apprendre à veiller à sa santé.
	Réaliser une performance
	- Activités athlétiques : courir vite, longtemps, en franchissant des obstacles, sauter loin et haut, lancer loin.
	- Natation : se déplacer sur une quinzaine de mètres.
	Adapter ses déplacements à différents types d'environnement
	- Activités d'escalade : grimper jusqu'à 3 m et redescendre (mur équipé).
	- Activités aquatiques et nautiques : s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.
	- Activités de roue et glisse : réaliser un parcours simple en roller ou en vélo.
- Activités d'orientation : retrouver quelques balises dans un milieu connu.	
Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement	
- Jeux de lutte : agir sur son adversaire pour l'immobiliser.	
- Jeux de raquettes : faire quelques échanges.	
- Jeux traditionnels et jeux collectifs avec ou sans ballon : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).	
Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique	
- Danse : exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments pour communiquer des émotions en réalisant une petite chorégraphie (3 à 5 éléments), sur des supports sonores divers.	
- Activités gymniques : réaliser un enchaînement de 2 ou 3 actions "acrobatiques" sur des engins variés (barres, plinths, poutres, gros tapis).	